

NEC veut se défendre contre des OPA hostiles

Le groupe nippon compte ainsi proposer, lors de l'assemblée générale annuelle de juin, de porter de 3,2 à 7,5 milliards le nombre maximal d'actions nouvelles qu'il pourrait émettre.

Il souhaite également ramener de 40 à 20 le nombre maximal d'administrateurs. Quinze administrateurs siègent actuellement au conseil de NEC, dont le flottant est par ailleurs de 1,93 milliard d'actions environ. Un porte-parole de NEC a précisé que d'autres mesures seraient envisagées après que le gouvernement aura ce mois-ci établi une série de recommandations relatives à la défense contre les OPA hostiles. La semaine dernière, un autre conglomérat d'électronique, Matsushita Electric Industrial, avait fait part de son intention d'adopter une « pilule empoisonnée » destinée à dissuader tout candidat à l'OPA. Une telle clause permet aux actionnaires d'acheter des actions à un prix plus bas dans le cas d'une OPA hostile.